

(n° 1462) portant modification de l'article L 9-1 du Code des pensions d'invalidité des victimes de la guerre, n° 2168. — Le 20 décembre 1956, un rapport au nom de la Commission des pensions sur la proposition de résolution (n° 2862) de M. Quinson et plusieurs de ses collègues tendant à inviter le Gouvernement à exonérer de la taxe différentielle sur les véhicules à moteur, tous les invalides militaires ou civils dont la carte d'invalidité porte la mention « station debout pénible », n° 3636. — Le 20 juin 1957, un avis au nom de la Commission des pensions sur la proposition de loi (n° 3455) de M. Mouton et plusieurs de ses collègues tendant à exonérer de la taxe différentielle sur les véhicules à moteur les véhicules de tourisme appartenant aux pensionnés, quel que soit le taux de leur invalidité et qui sont titulaires de la carte d'invalidité portant la mention « station debout pénible », n° 5184. — Le 26 mars 1958, une proposition de loi portant statut de l'exploitation artisanale agricole et tendant à assurer l'expansion des régions agricoles sous-développées, n° 7012.

Interventions :

Son rapport au nom du 10^e bureau sur les élections partielles de l'Yonne [28 juillet 1956] (p. 3726). — Prend part à la discussion : d'interpellations sur la politique agricole du Gouvernement : *Ses observations sur le caractère spécialement pauvre de l'agriculture du Cantal, la nécessité d'adapter nos cultures à nos besoins par le vote d'une loi-cadre* [18 septembre 1957] (p. 4152, 4153); — du projet de LOI DE FINANCES pour 1958, deuxième partie, crédits d'investissements, AGRICULTURE : *Cas des régions de montagne, aménagement de l'habitat rural, adductions d'eau* [7 mars 1958] (p. 1322).

GUICHARD (M. Maurice), *Député proclamé de l'Ardèche (U.F.F.)*.

Est nommé membre : de la Commission des pensions [31 janvier 1956] (p. 161); de la Commission de la production industrielle et de l'énergie [31 janvier 1956] (p. 161).

Dépose une demande d'interpellation sur la politique du Gouvernement dans les Antilles françaises [21 février 1956] (p. 395).

Son élection n'est pas validée [19 avril 1956] (p. 1394).

GUILLAUMAT (M. Pierre), *Non parlementaire*.

Ministre des Armées.

(Cabinet Charles DE GAULLE)

du 1^{er} juin 1958 au 8 janvier 1959.

Est nommé *Ministre des Armées* (Cabinet Charles de Gaulle) [1^{er} juin 1958] (*J.O.* du 2 juin 1958, p. 5279).

GUILLE (M. Georges), *Député des Côtes-du-Nord (S.)*.

Secrétaire d'Etat à la Présidence du Conseil, chargé de la Recherche scientifique et de l'énergie nucléaire,

(Cabinet Guy MOLLET)

du 1^{er} février 1956 au 17 mars 1956,

Secrétaire d'Etat à la Présidence du Conseil, chargé des Relations avec les Assemblées et de l'énergie atomique,

(même Cabinet)

du 17 mars 1956 au 13 juin 1957.

Son élection est validée [20 janvier 1956] (p. 42). — Est nommé membre : de la Commission des boissons [31 janvier 1956] (p. 160)(1), [2 juillet 1957] (p. 3112), [4 octobre 1957] (p. 4502); de la Commission de l'intérieur [4 octobre 1957] (p. 4502).

Dépôt :

Le 14 décembre 1956, un projet de loi portant modification de certaines dispositions de la loi du 6 janvier 1950 en ce qui concerne le statut du Conseil Economique, n° 3557.

Interventions :

Son rapport au nom du 8^e bureau sur les opérations électorales du département de la Haute-Savoie [20 janvier 1956] (p. 56). — Est nommé *Secrétaire d'Etat à la Présidence du*

(1) Démissionnaire [2 février 1956] (p. 179).